

## Contraventions pour une voiture ne m'appartenant plus

Par lamisse andré, le 28/03/2011 à 11:14

Bonjour,

J'ai acheté une voiture neuve à un grand garage de la périphérie d'Angers et qui à repris mon ancienne voiture. J'ai barré la carte grise et mis la date (7/01/2011). mais à ma grande stupéfaction j'ai reçu au mois de mars 2 avis de contravention (1 de stationnement et 1 d'excès de vitesse avec perte de points). Après avoir contacté ce garage ,il m'a dit qu'il avait revendu un lot de voitures à un autre garage dont la mienne faisait parti et ce garage la revendu à un particulier qui a commis ces infractions.

Ce garage a t'il le droit de procéder de la sorte?

Puis-je avoir un recours contre ce garage?

Je serais content d'avoir des conseils car je ne sais plus trop quoi faire

Merci d'avance

Par amajuris, le 28/03/2011 à 18:05

bjr,

aviez-vous informer la préfecture de la cession de votre automobile ? cdt

Par <b>lamisse andré</b> , le <b>28/03/2011</b> à <b>18:30</b>
non je n'ai pas prévenu la préfecture car le garage m'a dit qu'il s'en occupait